

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération N°2024/01

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/02/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Angélique THELIOL, Fanny LAPORTE-CADILLON, Patricia ANGELINI, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal LESOUPLE

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET, Mme Sandra TERRACOL,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Adhésion d'une nouvelle Commune au SDIC 23 / FRANSECHES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2023-11/04 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SDIC 23 en date du 30 novembre 2023 acceptant l'adhésion de la commune suivante : FRANSECHES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

➤ Accepte l'adhésion au SDIC 23 de la commune de :

- **FRANSECHES**

Fait et délibéré en Mairie

Pour copie conforme

En Mairie, le 13/02/2024

Publié, le 19/02/2024

Transmis, le 19/02/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

